Régies

Service d’encaissement pour le paiement des factures de musique, périscolaire, espace François Villon, stage sports loisirs, séjour périscolaire, séjour jeunesse.

Espace Citoyens

> La nouvelle tarification sera applicable à partir du 1er septembre 2026 (cf. D-158062026-Tarification des services municipaux 2026-2027 en téléchargement ci-dessous)
>
> Un nouveau règlement intérieur des tarifications sera disponible après le conseil municipal de septembre.

Infos pratiques

Le service vous reçoit sur rendez-vous aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville

Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et 14h à 16h30 sauf le jeudi matin.

Contact

01 34 25 27 90 ou 01 34 25 42 18

regie@ville-osny.fr

Documents
D-158062026-Tarification des services municipaux 2026-2027
Réglement intérieur tarifications
Liens utiles
Calcul du quotient familial